

## Arts

## Bataille culturelle : une petite ville se déchire autour du « Giverny varois »

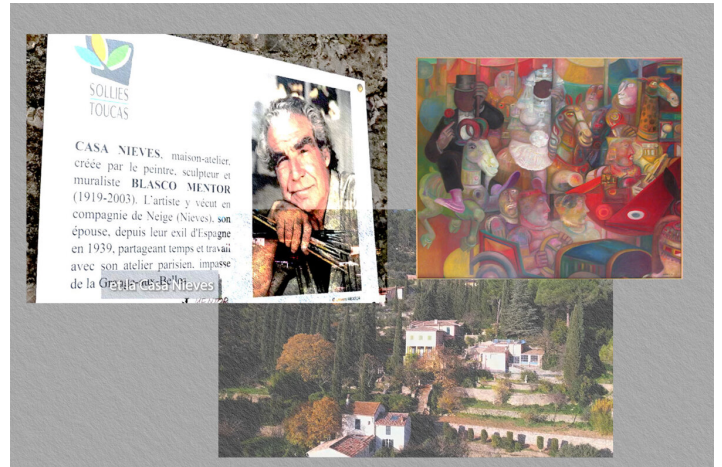
**Le maire de Solliès-Toucas, dont l'action culturelle est plébiscitée par la députée RN Laure Lavalette, est accusé de détruire le patrimoine légué par l'artiste espagnol et exilé républicain Blasco Mentor, longtemps proche du PCF et considéré en son temps comme un peintre catalan de premier plan.**

Ludovic Lamant

15 février 2026 à 09h33

**D**e loin, le bras de fer en cours dans cette petite commune du Var a des allures de guerre microcholine. Mais l'affaire qui agite Solliès-Toucas (6 200 habitant-es) brasse des problématiques révélatrices de bien des tourments contemporains, de la poussée des extrêmes droites à l'instrumentalisation de la défense du patrimoine, en passant par la délicate transmission des mémoires de gauche...

Cette localité de l'arrière-pays toulonnais avait été choisie comme lieu de vie par un artiste aujourd'hui oublié, un Catalan qui combattit pour les républicains pendant la guerre civile espagnole, longtemps proche du Parti communiste français et passé par Cuba en 1966 : Blasco Martel, dit Blasco Mentor (1919-2003). Selon la formule du romancier Hervé Bazin, il était « *un des derniers princes catalans de la peinture* ». Avec sa femme surnommée « Neige », il a construit à Solliès-Toucas, de bric et de broc, une maison d'artiste à flanc de colline, la Casa Nieves, considérée en 2022 par la Fondation du patrimoine comme un « *véritable trésor artistique* ».



Captures d'écran de la vidéo promotionnelle « Vœux du maire 2025 Solliès-Toucas, en route vers l'avenir » et un des tableaux de Blasco Mentor, « Le Mariage ». © Photomontage Mediapart

Cette villa prolongée d'un atelier et de jardins, aujourd'hui en mauvais état, se trouve au cœur d'un bras de fer devant les tribunaux, à Marseille et à Toulon. D'un côté, le fonds de dotation Univers Mentor, un groupe de spécialistes et de proches du peintre, qui détient le droit moral sur l'œuvre. De l'autre, le maire en place depuis 2020, élu à la tête de la liste citoyenne Toucas IN, que certains de ses adversaires, critiques de ses manières expéditives, jugent proche de l'extrême droite.

De là à y voir une bataille larvée entre deux visions du peintre, voire deux rapports à la culture ? Les défenseurs de l'héritage d'un artiste engagé, à la stature internationale, s'opposeraient à celles et ceux qui voient en Blasco Mentor une gloire locale sympathique à l'univers coloré, surtout utile pour participer à la renommée de la commune, entre deux guinguettes...

« *Tout cela est extrêmement dommage*, assure Jean-Louis Augé, ancien directeur du musée Goya de Castres (Tarn) et président du fonds de dotation. *C'est terrible d'en être arrivés là. Et c'est beaucoup de temps perdu.* » « *Cette affaire nous chagrine* », euphémise Alain de Lespinois, à la tête d'une association locale des amis de l'œuvre du peintre, qui avait été lancée pour faire entendre la voix d'habitant-es, par-delà la fondation et la mairie.

### Mentor, un peintre réfugié espagnol à l'œuvre oubliée

Blasco Mentor naît en 1919 à Barcelone. Il s'engage en 1936 dans la guerre civile espagnole, côté républicain, avant de s'exiler en France, après la victoire des franquistes trois ans plus tard. Passé par le camp de Gurs (Béarn), période dont on lui connaît un autoportrait peint saisissant, il finit par s'installer, travaillant tantôt dans sa maison-atelier de Solliès-Toucas (Var), tantôt dans son atelier à Paris, impasse de la Grange-aux-Belles (X<sup>e</sup> arrondissement).

Mentor est un peintre coloriste aux périodes et styles variés, aussi graveur et sculpteur. Beaucoup de ses œuvres renvoient à son histoire espagnole (d'un tableau sur la mort du poète Machado à des séries sur la tauromachie, en passant par des références à la guerre civile). En 1965, il reçoit la commande d'un programme de 400 mètres carrés de peintures murales, *La Conquête du bonheur*, pour une maison des jeunes et de la culture de la mairie communiste de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), un de ses principaux ensembles, toujours visible in situ, qui lui vaut les félicitations du muraliste mexicain David Alfaro Siqueiros.

À partir des années 1980, son œuvre passe sous les radars, sans doute écrasée par la comparaison avec un autre Espagnol passé par Barcelone et domicilié en France, Pablo Picasso. Mentor est décédé en 2003, sa femme en 2007. Le musée Goya de Castres (Tarn) lui a consacré en 2009 une exposition, raison pour laquelle l'institution compte un fonds Mentor en dépôt. Les Beaux-Arts de Besançon (Doubs) ont aussi, en dépôt, une belle œuvre de jeunesse.

Le bras de fer en cours est né d'interprétations divergentes de l'acte de donation, réalisé en 2000. Dans ce document, Mentor cède sa maison et pas moins de 250 toiles à la mairie de Solliès-Toucas. Celle-ci, en retour, s'engage notamment à l'entretien de la villa et à l'ouverture d'un musée Mentor, censé accueillir à terme les toiles.

### La Casa, une œuvre d'art totale

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe en 2020, le

consensus autour de l'application à la lettre de cet acte de donation s'est fissuré. Et des épisodes récents n'ont cessé de faire grimper les tensions autour de l'avenir de ce « *Giverny varois* », selon la formule d'Isabelle Rollin-Royer, directrice du fonds de dotation.



Une œuvre de Blasco Mentor, avant et après sa destruction.

© Photomontage Mediapart avec documents Univers Mentor

Des œuvres de la villa, peu ou pas du tout protégées, ont été exposées aux aléas de la météo pendant des travaux sur la toiture menés en 2023. Quelques mois plus tard, des membres du fonds de dotation ont constaté sur place des dégradations : des dessins préparatoires et des toiles ont pris l'eau, des sculptures sont brisées, deux dessins encadrés ont apparemment disparu.

Pour la mairie, la responsabilité incombe au fonds de dotation, qui aurait dû retirer les œuvres du lieu à titre de précaution. Du côté des expert-es du fonds Mentor, hors de question : la Casa est une œuvre d'art totale, que la mairie se doit de préserver dans son ensemble – murs, tableaux et sculptures. En clair : soit l'exécutif s'occupe du bâti et des collections, soit il se trouve dépossédé de l'ensemble.

« *La mairie n'a pas de projet autour de Mentor. Elle ne veut conserver de la donation que la maison, sans les œuvres qu'elle contient et qui en composent la scénographie* », dénonce Isabelle Rollin-Royer. Indice de l'ambiance délétère sur le terrain : la mairie, arguant que la villa est un « *bien communal* », a fini par changer les serrures de la Casa Nieves, manière d'en limiter l'accès aux membres du fonds de dotation.

En 2024, la mairie a lancé des travaux sur la terrasse et l'escalier, profitant d'une aide de la Fondation du patrimoine et de son « loto », qui avait été sollicitée à l'origine par le fonds de dotation (277 000 euros). Et ce, sans prévenir les expert-es du fonds Mentor, qui ont découvert *via* un film promotionnel, mis en ligne par la mairie, que les mosaïques de la terrasse, œuvres de l'artiste, ont été détruites par les travaux. « *La terrasse a été saccagée, on a abîmé une œuvre*, avance Jean-Pierre Calonge, un conseiller municipal d'opposition. *C'est grave.* »



La terrasse de la Casa Nieves, avant et après les travaux.

© Photomontage Mediapart avec documents Univers Mentor

« *Jérémie Fabre ne s'est jamais intéressé à l'œuvre artistique de Mentor, regrette de son côté François Amat, un ancien socialiste, qui fut maire de la commune de 2014 à 2020. Pour lui, la donation équivaut à l'idée que la commune a reçu un immeuble, point final.* » Il insiste : « *Son équipe proche et lui ne s'intéressent que peu à la culture, ils veulent faire des guinguettes et organiser des marchés locaux.* »

« *Cette affaire est révélatrice de la manière de faire du maire actuel : c'est sa décision ou rien. Soit tu es à ses côtés, avec lui et à ses conditions, soit il fait tout pour t'écraser* », avance Julien Toulgoat. Ce conseiller municipal, élu dans la majorité de 2020, en a été exclu deux ans plus tard, après avoir accepté une candidature Europe Écologie-Les Verts aux départementales. Il conduit désormais une liste d'opposition à celle du sortant Jérémie Fabre pour les municipales de mars.

### Trois procédures en cours

« *Nous sommes aux prises avec une commune dont le maire élu, manifestement populiste, se distingue par sa volonté de tout contrôler*, soupire Jean-Louis Augé. *Je ne crois pas que Mentor soit leur tasse de thé. Ce qui les intéresse, c'est la villa, qui est malheureusement en train d'être bien abîmée.* » Fin 2025, la mairie a refusé de reprendre dans ses réserves un grand format de Mentor, *Le Mariage* (1969), qui avait été prêté pour une exposition à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Au motif, là encore, qu'elle considère ne pas être propriétaire de cette œuvre.

Augé poursuit : « *Il y a une vraie stratégie de la part de la mairie. Elle veut faire de Mentor un artiste "local", ce qu'il n'était pas. Elle souhaite aussi rester maître de ses décisions "chez elle", sur son territoire. Nous, gens d'Univers Mentor, qui ne sommes pas domiciliés sur place, sommes considérés comme des étrangers qui n'ont pas leur mot à dire.* » « *Le maire veut récupérer la figure de Mentor, renchérit Isabelle Rollin-Royer. Il proposait par exemple de faire une grande "fresque" dans le centre-ville sur Mentor. Mais les œuvres de Mentor ne l'intéressent pas : on est dans l'instrumentalisation.* »

### Une majorité « citoyenne »... plébiscitée par le RN

Sur le papier, Jérémie Fabre est un édile sans étiquette. Sa réélection en mars semble acquise, puisque le Rassemblement national (RN) – 52,7 % aux législatives de 2024 sur la commune – n'y présente aucune liste. À l'inverse d'autres localités des environs, comme Solliès-Pont, La Valette-du-Var ou le Pradet, où le logo du RN figurera bien sur des listes. Des adversaires spéculent sur un arrangement de la liste de Jérémie Fabre avec le RN, en particulier en vue des sénatoriales, comme c'est le cas dans d'autres communes en France. D'autant que la députée RN de la circonscription, Laure Lavalette, ne cache pas son plaisir de participer à des événements de Solliès-Toucas.

Dans un post Facebook le 22 juillet 2025, elle disait ainsi « *bravo [...] au maire Jérémie Fabre* », concluant d'un emoji en forme de mains en cœur, à la sortie d'une guinguette locale. Le 8 octobre 2024, l'élue envoyait déjà une lettre de félicitations à l'association des amis de l'œuvre de Mentor, pour l'organisation d'une exposition de toiles de l'artiste –

réalisée sans le soutien du fonds de dotation – dans une salle de la mairie, « *une initiative remarquable, fruit de [sa] collaboration avec la municipalité* ». Et le 9 février 2025, elle a « *liké* » le post du maire sortant, annonçant le dépôt de sa nouvelle candidature à la préfecture du Var.

Jérémie Fabre n'a pas souhaité répondre à nos questions. Mais sa directrice de cabinet précise que « *la majorité municipale est apolitique* », que « *l'équipe municipale est composée de sensibilités diverses* », et que « *les interactions [...] sur les réseaux sociaux relèvent de l'initiative personnelle des élus concernés* ».

À ce stade, trois procédures sont en cours devant les tribunaux. L'une d'elles, au fond, intentée par Univers Mentor, vise à retirer la donation de la mairie, puisque la plupart des conditions posées en 2000, dont l'ouverture d'un musée et l'entretien de la Casa Nieves, ne sont pas respectées.

Parallèlement, la mairie a déposé une requête en référé, qui dénonce une « *occupation irrégulière* » de l'hôtel de ville par les toiles du maître. Une tentative de médiation en 2025 n'a rien donné. Le tribunal administratif de Toulon ne s'étant pas déclaré compétent, le Conseil d'État a été saisi d'un recours en cassation.

« *La nouvelle mairie s'est rendu compte d'un certain nombre de dysfonctionnements, liés au fonds de dotation, et a estimé qu'il était nécessaire d'y voir plus clair, dans les interprétations différentes de l'acte de donation* », avance Grégory Marchesini, l'avocat de la mairie, joint par Mediapart. « *Le pourvoi en cassation devant le Conseil d'État risque de repousser encore les deux procédures judiciaires que nous avons intentées. Et pendant ce temps, les œuvres continuent de s'abîmer* », se lamente pour sa part Isabelle Rollin-Royer.



Jérémie Fabre, maire de Solliès-Toucas, et une capture d'écran d'un post Facebook de Laure Lavalette, candidate à la mairie de Toulon.

© Photomontage Mediapart

« *Moi, cette affaire de procès, elle ne me plaît pas du tout. Mais on ne m'a pas demandé mon avis. Ce n'est pas une bonne publicité pour Mentor. Mais cela aura le mérite de rendre les choses plus claires* », juge Alain de Lespinois, de l'association des amis de l'œuvre, et bien disposé à l'égard de l'action du maire. Le procès, espère-t-il, permettra de savoir pour de bon qui est vraiment propriétaire des œuvres, et qui a la charge de les entretenir.

« *Si un artiste n'est pas exposé, son œuvre va finir par mourir.* »

Jean-Pierre Calonge, conseiller municipal d'opposition

Quant à la Fondation du patrimoine, sollicitée par Mediapart, elle dit « *regretter* » la situation. Car certains des travaux déjà réalisés par la commune ont été déclarés, dans un rapport réalisé par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) du Var, « *non conformes au programme validé initialement et ne répondant pas à la qualité exigée par la Fondation du patrimoine* ». La Fondation, qui ne menace pas de reprendre son argent à ce stade, précise, sans en dire davantage : « *Le rapport formule des recommandations strictes sur la méthode de poursuite des travaux.* »

À Solliès-Toucas, beaucoup soulignent en tout cas le défi que représente ce legs, accepté par la commune dès 1999. « *Il ne faut pas se mentir : ce testament représente un héritage lourd et complexe pour une commune de 6 200 habitants* », résume Julien Toulgoat. Le coût de l'ensemble

des travaux pour remettre la Casa Nieves en l'état est chiffré entre 800 000 et 1,6 million d'euros.

Et la création d'un musée semble hors de portée pour les finances de cette petite localité. Ce qui rend d'autant plus dommageable l'échec de la piste explorée par François Amat du temps de son mandat : des salles Mentor dans un musée plus vaste, porté par la métropole de Toulon. Le projet n'a pas abouti, car d'autres localités de la vallée du Gapeau ont refusé d'intégrer la métropole de Toulon – condition nécessaire pour enclencher ce chantier.

En attendant, la Casa Nieves se dégrade. Le souvenir de Mentor dans la commune s'étiole. « *Si un artiste n'est pas exposé, son œuvre va finir par mourir, s'inquiète Jean-Pierre Calonge. Un artiste a besoin d'être montré. Si l'on veut travailler sur la Casa Nieves, il faut que les Toucassins connaissent Mentor.* » « *L'héritage de Mentor risque de disparaître* », renchérit l'ancien maire Amat. Qu'évoque-t-il encore auprès des jeunes générations sur place ?

Loin des tensions varoises, la ville de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) a, elle, décidé l'an dernier de déboursier, avec

l'aide de la région et du département, 300 000 euros environ pour rénover la salle de la maison de la culture où est exposé le grand ensemble de peintures de Mentor, *La Conquête du bonheur*. Et l'on repense à cette citation de Jean-Pierre Babelon et André Chastel dans leur ouvrage de référence de 1980 : « *Le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices.* »

Ludovic Lamant

### Boîte noire

Nous avons sollicité à plusieurs reprises Jérémie Fabre, qui n'a pas souhaité s'exprimer tant que la justice ne s'est pas prononcée. Sa directrice de cabinet Natacha Addou a tout de même répondu à certaines questions annexes (*lire l'encadré*), ainsi que son avocat, également cité. L'article a été corrigé lundi 16 février, deux dessins encadrés, et non deux tableaux, ayant apparemment disparu.